

## Indisputable Key: point d'étape

26/03/2010 - 21:19

Le séminaire de clôture du second projet européen sur la traçabilité numérique du bois (Indisputable Key) a eu lieu à Paris les 22 et 23 mars dernier, dans les locaux de **FCBA**. Lancé en 2006 avec 28 partenaires de cinq pays (Estonie, Finlande, France, Norvège et Suède), doté d'un budget de 12 millions d'euros, ce second projet européen fait suite au projet européen LINESET impliquant déjà nombre de partenaires dont la France. De fait, la question de la traçabilité semble intéresser tout particulièrement la filière bois scandinave, qui est très industrialisée. On estime que dans le cadre de la production européenne de sciages, 25 millions de m3 de matière première sont gâchés chaque année, et que plus de 20% des produits à base de bois ne correspondent pas aux attentes des consommateurs. Le mobile initial de la démarche Indisputable Key est donc purement d'ordre industriel et n'a rien à voir avec les questions de traçabilité relatives à l'exploitation des bois tropicaux.

Dans le cadre du premier projet européen, les participants étaient tenus de se référer à l'offre commerciale existante en terme de matériel de marquage des grumes. Il en résultait entre autres que le prix des marqueurs RFID était rédhibitoire, de l'ordre de 1 euro pièce (ce qui conviendrait à des grumes tropicales de valeur, mais pas à des pins du Nord ou des pins maritimes). Cette fois, les acteurs du projet ont eu les coudées franches pour développer des instruments de marquage. Prudents, ils n'ont envisagé la RFID que comme la meilleure solution probable, en se réservant une issue de secours qui semble s'imposer comme un recours, à savoir le marquage peint.

Certes, la RFID a de beaux atouts dans la manche : le prix des marqueurs a été finalement divisé par dix (10 cts); la lecture se banalise grâce à des applications spécifiques disponibles pour des téléphones intelligents (smartphone); enfin et surtout, le système d'attribution de code unique est global et pleinement opérationnel. Reste cependant pour cette technologie RFID à réduire sensiblement la taille des marqueurs et partant des outils de marquage. De plus, dès que le capteur est à environ 2 mètres du marqueur, une marge d'erreur surgit car il arrive que le lecteur enregistre le code de la grume voisine.

Le marquage peint offre l'atout d'un coût extrêmement bas, de l'ordre d'un cinquième de cent. D'ailleurs, les Scandinaves se contenteraient de marquer une grume sur dix. Différents systèmes ont été étudiés pour garantir une capacité d'identification unique durant tout le cycle de vie du produit. A ce niveau, plus on veut enrichir la capacité de codage et plus on bute sur le problème de la lisibilité. Le recours à un mode de marquage à base de cire, bien visible sous éclairage UV, est désormais possible.

Outre le FCBA et son représentant **Robert Golja** du Département Première transformation, le projet était porté côté français par **Pierre Mauchamp SAS**, qui se présente comme le leader français des solutions informatiques pour le monde du bois et de la scierie, ainsi que par les sociétés **Smurfit Rolpin** et **Ducerf**. Soit deux exemples d'utilisation de la traçabilité bien distinct : l'amélioration de l'approvisionnement chez Rolpin et l'optimisation de la gestion du stock chez Ducerf, où il s'agissait aussi de s'assurer que les modèles de traçabilité conviennent bien au cas des grumes de chêne. **Jacques Ducerf** a fait le bilan de son expérience en soulignant le retour sur investissement par rapport au poste de l'inventaire : "Si l'on calcule le coût de la mobilisation, deux fois par an, de 8 agents pendant 5 jours, un système de traçabilité permet de réduire les coûts d'inventaire de l'ordre de 60%". L'extension de la traçabilité au parc à bois et à la scierie nécessite encore quelques réflexions dans la scierie. Ainsi, dès lors que les grumes sont tronçonnées sur site en billons, il n'est pas facile d'appliquer un marquage sur la tranche sans faire pivoter le billon, ce qui est peu commode. Plus en aval, le marquage devient plus aisé. Tenant compte du processus de transformation, Jacques Ducerf estime avoir besoin, pour l'heure, de pas moins de 6 systèmes de traçabilité.

Le colloque de clôture a fait émerger une question de bon sens : puisqu'il faut continuer à développer des solutions de traçabilité, qui va payer ? Pour l'heure, la réponse à cette question reste indéfinie, même si l'on s'accorde à penser que le marché de la traçabilité du bois représente, potentiellement, beaucoup d'argent. Le lancement d'un troisième programme de recherche européen représente dans ce contexte une éventualité. Cela permettrait de faire monter à bord le pôle germanique et peut-être de donner à cette problématique l'impulsion décisive qui lui fait encore défaut.

(Fordaq)

 [Envoyer cet article à un ami](#)

### [Ventes de bois de l'ONF!](#)

Qui a acheté? A quel prix?  
Parcourez les résultats détaillés!  
[www.fordaq.com](http://www.fordaq.com)

### [Vos risques commerciaux sous contrôle](#)

Accès au rating COFACE par le biais de Fordaq  
[www.fordaq.com](http://www.fordaq.com)

Fordaq Ads



Tél: +49 (0) 551 3852 144  
Fax: +49 (0)551/3852-27  
[info@holz-henkel.com](mailto:info@holz-henkel.com)

[www.holz-henkel.com](http://www.holz-henkel.com)